

N. E.—Notre collaborateur, FRID. OLIN, nous communique la pièce suivante. Cette poésie est inédite et elle a pour auteur un père canadien. C'est une magnifique et complète leçon de morale que nous n'hésitons pas à publier, convaincus que nous sommes que plusieurs de nos lecteurs la liront avec intérêt et qu'un plus grand nombre encore, pour ne pas dire tous, y trouvera un réel profit.

CONSEILS D'UN PÈRE A SA FILLE

Ma fille, tu grandis; en sortant de l'enfance, Quittes en les défauts, gardes en l'innocence. Aimable et cher objet de mes plus tendres soins, Ton amour est pour moi l'un des premiers besoins. Puisqu'à dix ans, telle est ta précoce sagesse, Qu'un discours sérieux te plait et t'intéresse Ecoute des avis dont dépend ton bonheur; Ainsi que ton esprit, je dois former ton cœur. Aux travaux de ton sexe, aux détails du ménage, Prélude en imitant la mère la plus sage. Règle dans son essor ta curiosité: Qu'elle soit naturelle et sans malignité. De tout ce qu'en secret tu vois ou faire ou dire. La vertu te défend de chercher à t'instruire. Pour ton repos, tes mœurs, même pour ta santé Garde comme un trésor ton ingénuité. A ce Dieu qui d'un souffle anima la matière. Offre, soir et matin, tes vœux et ta prière. Aux auteurs de tes jours, obéir est ta loi; Exécute à l'instant ce qu'ils veulent de toi. Dans ta soumission, un retard, un murmure, En blessant leur amour, outrage la nature. En blessant leur amour, outrage la nature. Respecte la vieillesse et ses infirmités, Ne plaisante jamais de ses difformités ; Ne plaisante jamais de ses difformités;

Dans un corps contrefait soupconne une belle âme:
Le vice seul est laid et mérite le blâme.

Brille par la décence et par la propreté;
Tout autre luxe est fard et ternit la beauté.
Des besoins d'un ami que ton cœur t'avertisse;
Dois-tu le reprocher, ne rends pas un service;
N'écoute ni ne tiens d'immodestes propos;
Garde-toi de l'orgueil, c'est le vice des sots.
On refuse l'éloge à qui s'en montre avide;
On aime le talent, mais modeste et timide.
Ecoute, observe tout; tais-toi si l'on médit:
Dans cette occasion, le silence est esprit.
De dégoûts, de regrets et de douleurs suivie,
La folle intempérance abrègerait ta vie.
Que la sobriété préside à tes repas;
Satisfais tes besoins, ne les excite pas.
La sagesse sévère intimide effarouche;
Son aimable leçon nous captive et nous touche.
Sans affectation, sans apprêt, sans fadeur, Sans affectation, sans apprêt, sans fadeur, Prouve ta politesse exerce ta douceur. D'une vie uniforme adopte l'habitude: D'une vie uniforme adopte l'habitude:
Du travail passe au jeu, du jeu passe à l'étude;
Point de prétentions; avec grâce, avec goût,
Sache écrire, parler, travailler, faire tout.
Accorde sans hauteur, demande sans bassesse,
Donne avec abandon, reçois avec noblesse.
Apprends à réprimer ton premier-mouvement;
Commande sans humeur, discute poliment.
Songe qu'aux affligés la joie est importune.
Riche, fais des heureux, soulage l'infortune.
Toi-même deviens-tu la victime du sort,
Sans compter sur autrui, rame et cherche le port.
Sois grande, libérale, évite l'avarice;
De clui qu'elle atteint elle fait le supplice.
De l'avare n'attends nul sentiment humain;
Son âme se dessèche, et son cœur est d'airain. De l'avare n'attends nul sentiment humain; Son âme se dessèche, et son cœur est d'airain. La louange corrompt, préfère la censure, Son utile secours rendra ta marche sûre.

A plaire cherche moins qu'à te faire estimer:
On s'expose au mépris quand on veut tout charmer. Toujours à ta promesse, enfant sois bien fidèle:
Garde bien un secret; défends-toi d'un faux zèle. Rends le bien pour le mal, use sans abuser;
Sans engoûment admire; abstiens toi de railler.
Aux calomniateurs, réponds par le silence,
On est fort quand on a pour soi sa conscience.
Stérile est la pitié qui s'exhale en discours;
A qui souffre sois prompte à donner du secours. Sterile est la pitie qui s'exhale en discours; A qui souffre sois prompte à donner du secours. Oppose le pardon à l'injure, à l'offense, Le calme à la colère, au mal la patience. De la vengeance, enfin, étouffe tout désir: Haïr est un tourment, aimer est un plaisir. C'est un devoir sacré que la reconnaissance; C'est un devoir sacré que la reconnaissance; Aucun âge, aucun titre, aucun rang n'en dispense. Plains l'ingrat, il trahit ses propres intérêts, Pour lui seul à leur source il tarit les bienfaits. Des efforts que sur soi l'on arrive à se faire, L'inestimable paix est un bon caractère. Seule es-tu sur le point de mal faire, dis-toi: Dieu remplit l'univers, il a les yeux sur moi. Près des maux qui pourraient éprouver ta constance, Dieu, pour te consoler, a placé l'Espérance. L'Espérance! sans elle à mourir destiné, L'homme jouirait-il du bonheur d'être né? Si.... combien cette idée alarme ma tendresse! Si tu tombais un jour dans l'extrême détresse, En te décourageant n'accrois pas ton malheur; A la douce espérance ouvre plutôt ton cœur. Ma fille, ici je veux, dans une loi précise; Toffrir de la morale une exacte analyse. Jusqu'au dernier moment chéris, avec ardeur Après Dieu, ton pays, ta famille et l'honneur, Quand des liens du corps l'ordre de la nature Un jour affranchira ton âme chaste et pure, De l'austère vertu tu n'auras pas en vain Fidèlement suivi le pénible chemin; De gloire et de bonheur un héritage immense Au séjour des élus sera ta récompense.

LES PETITES CHOSES DE NOTRE HISTOIRE

LE LIEU DE SÉPULTURE DES ÉVÊQUES DE QUÉBEC

M. C. de Laroche-Héron, l'estimable auteur des Servantes de Dieu en Canada, dit, à la page 100 de son livre, que Mgr Denaut est le seul des évêques de Québec dont les cendres ne reposent pas sous les dalles de la basilique de Québec. Ceci est une erreur excusable pour M. de Laroche Héron qui, je crois, n'est jamais venu au Canada. Mais ce que je trouve singulier c'est que Jacques Viger, notre fameux antiquaire canadien, qui a surveillé l'impression et a enrichi de notes intéressantes l'édition des Servantes de Dieu en Canada publiée à Montréal, n'ait pas relevé l'erreur de M. de Laroche-Héron. Il y a eu, non compris l'évêque actuel, son éminence le cardinal Taschereau, quinze évêques de Québec. Sur ces quinze évêques, huit seulement ont été inhumés dans la basilique de Québec. Ce sont :

Mgr Pourroy de l'Auberivière, cinquième évêque; Mgr Briand, septième évêque ;

Mgr Hubert, neuvième évêque;

Mgr Plessis, onzième évêque;

Mgr Panet, douzième évêque;

Mgr Signay, treizième évêque;

Mgr Turgeon, quatorzième évêque. Les sept autres évêques reposent en différents

endroits:

Mgr de Laval, premier évêque, repose dans les

caveaux de la chapelle du séminaire de Québec ; Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque, repose dans la chapelle de l'Hopital Général de Québec ;

Mgr Duplessis de Mornay, troisième évêque, n'est jamais venu au Canada. Il est probablement inhumé dans le sanctuaire de Notre-Dame de Paris;

Mgr Dosquet, quatrième évêque, est mort à Paris où il est, lui aussi, probablement inhumé;

Mgr Dubreuil de Pontbriand, sixième évêque, repose dans l'église Notre-Dame à Montréal;

Mgr Mariaucheau d'Esglis, huitième évêque, a été inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, île d'Orléans ;

Mgr Denaut, dixième évêque, repose dans l'église de Longueuil.

Je possède une copie de l'acte de sépulture de ce dernier évêque. Cet acte de sépulture n'a, je

crois, jamais été publié.

"L'an mil huit cent six, le vingt janvier, par nous, Evêque de Canathe, coadjuteur de Québec, a été inhumé dans le chœur de l'église de cette paroisse, le corps de l'Illustrissime et Révérendissime évêque de Québec, Pierre Denaut, décédé le dix-sept du présent, agé de soixante et deux ans et demi. Furent présents MM. Cherrier et Roux, prêtres et Grands-Vicaires, MM. Pouget, Roy, Saulnier, Robert, Duval, Hébert, Kimbert, Rhimbault, Fournier, Périnault, Chaboillez, prêtres et

autres qui ont signé avec nous.

(Signé) Hébert, p.; Girouard, ptre; Robitaille, ptre; Lesauleier, ptre; Kimber, ptre; Robitaille, ptre; Fournier, ptre; Pouget, ptre; Roy, ptr; Roux, ptre; Duval, ptre; Bégin, ptre; J. B. Bédard, ptre; Robert, ptre; M. Brunet, ptre; In, Raimbault, ptre; Barrey, ptre; Dorval, ptre; L. Parent, ptre; Maizenne, ptre; Brugeier, ptre; Chas Germain, ptre; Cherrier, ptre; Ch. Boucherville, ptre; Chaboillez, ptre.

"† J. O. Ev. DE CANATHE."

P. G. Roy.



SOYONS DE BON COMPTE

C'est extraordinaire comme il y a des gens qui sont pessimistes, qui s'appliquent sans cesse, avec un zèle digne d'un objet meilleur, à ne voir toujours et à ne faire voir que le mauvais côté des

On serait tenté de croire que pas un chroniqueur ne voudrait être de ceux-là, parce que s'il sied à quelqu'un d'être impartial c'est bien à celui qui fait l'histoire, même sous forme de chroniques.

Pourtant il y a des chroniqueurs dans ce cas là, et j'en sais un au moins. Je lisais, tout dernière-ment, dans la chronique d'un grand journal quotidien de Montréal des choses pas mal acerbes contre les unions entre cousins.

L'écrivain fait semblant de n'en savoir que du mal et les vilipende d'importance. Il se peut qu'il fût sincère en combattant ce qu'il appelle ces unions contre nature", et sa bonne foi, alors, lui est un gage de pardon. Mais, en tout cas, la chose en vaut la peine, étant d'une utilité très pratique, expliquons-nous et cherchons à voir un peu l'autre côté de la médaille.

Non point que je veuille me constituer le champion des mariages entre consanguins; leur fréquente répétition aurait même quelque chose de tout à fait anormal, je suis prêt à l'avouer. Mais c'est mon humble avis à moi qu'ils n'ont rien d'aussi délétère qu'on veut bien le dire généralement, comme c'est même passé à l'état de croyance populaire, pour le plus grand désespoir de plus d'un couple aimant déjà engagé dans le ménage, ou près le contracter une union qui doit réaliser tous leurs vœux.

Et je prétends avoir, pour corroborer mon opinion, l'Ecriture Sainte et la Science, les deux grandes lois qui s'imposent à tout homme raisonnable.

Quoi, on parle de ces unions entre cousins comme de choses inouïes, " que l'Eglise réprouve." Voyons donc si l'Ancien Testament, par exemple ne nous fournit pas mille et un précédents qui démentent cet avancé. La loi mosaïque, c'était, précédemment à Jésus-Christ, la loi de l'Eglise vraie. Or, ne voit-on pas, dans la loi ancienne, des exemples nombreux de pareils unions? Je n'en veux citer qu'un : Marie et Joseph n'étaient-ils pas issus du même sang royal de David ?

Comment, on qualifie ces unions d'indécences ou à peu près, on prétend qu'il n'en peut sortir que des aliénés, des aveugles ou des sourds muets, comme au Kentucky—pauvre pays—! C'est un vieux cliché, mais est il vrai d'un bout à l'autre ? J'hésite à le croire, et nombre de lecteurs ont fait comme moi, j'en suis certain.

Revenons encore aux choses de l'Ecriture, pour un instant. De quelle façon donc descendrionsnous tous de notre grand-père Adam si les mariages entre consanguins avaient été honnis dès l'origine du monde et frappés de la malédiction du Ciel ? C'est de l'union des frères avec les sœurs d'abord, puis des cousins et des cousines que la grande famille humaine entière a tiré son existence. Et qui voudrait dire que ce sont tous des infirmes ou des

fous qui se sont succédés sur la machine ronde? Isaac épouse sa cousine : Jacob et Esaü, les fruits de cette union, ne sont ils par robustes et intelligents?

Deux des femmes de Jacob, Lia et Rachel, filles de Laban, sont ses cousines germaines. Six des plus puissants, parmi les douze patriarches sont issus de ces noces. Et ce n'était point un idiot que je sache, Joseph, l'un d'eux, le grand ministre qui sauva de la ruine le royaume d'Egypte. Il n'était pas un idiot Levi, un autre d'entre eux, le père de toute la race des lévites, non plus que Juda, un troisième, l'aïeul du Sauveur. C'est ainsi que le Seigneur couvrait de bénédictions spéciales ceux des fils de Jacob qu'il avait eus de ses cousines. Voilà qui ne cadre guère avec le sentiment de certains personnages, mais avec le mien tout à fait.